

Associathèque, 10 ans d'engagement auprès des associations, ça change quoi ?



10 ans d'engagement cela veut dire que **nos valeurs nourrissent tous les échanges que nous avons avec les associations**. Cela veut dire par exemple, que nous privilégions le local au global, la précision à la simplification, le temps donné au temps optimisé. Cela veut dire aussi que nous comptons sur la diversité et la richesse des compétences de nos experts associatifs plutôt que sur des moteurs de recherche ou des robots qui donnent des réponses toutes faites.

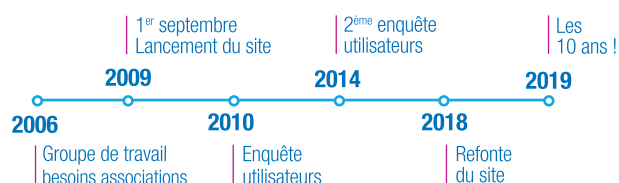
Parce que l'on sait que dans ce monde complexe, les associations ont besoin de **solutions spécifiques** ; que dans un monde global elles ont besoin de compréhension locale et dans un monde digital, de réponses humaines.

C'est ce que nous assumons : être une base de connaissances associatives gérée par des experts, soutenue par une banque mutualiste, des territoires, humaine et avant tout attentive aux besoins des associations. Et ça, ça change tout, pour vous.

Des cœurs et des bras !

Derrière Associathèque, il y a une équipe qui s'active au quotidien, qui conçoit, produit, anime, développe et parfois s'arrache les cheveux... pour vous offrir les qualités du site que vous connaissez. Et cela depuis 10 ans...

Histoire illustrée d'Associathèque



Fêter les 10 ans, pour le symbole. Et surtout pour nos experts !

Dans le prolongement de la refonte du site en 2018, nous voulions d'abord marquer le coup, regarder le travail réalisé, l'énergie mise en commun, et célébrer cela tout simplement...

Mais pas seulement ! Car un travail de réflexion a été mené avec toute l'équipe pour retravailler notre raison d'être, affiner notre mission et finalement valoriser le socle de cette base de connaissances : nos experts.

Pour nous, l'accompagnement des associations doit se faire à la fois via le digital et via les humains. Et pour le prouver, nous avons proposé aux experts du Crédit Mutuel et d'Associathèque d'être les héros de la campagne qui marque nos 10 ans. Nous avons également créé ensemble un message qui résume notre engagement :

« 10 ans que nos experts ne sont jamais bien loin, sur internet ou près de chez vous »

Une manière de leur dire encore merci pour leurs expertises uniques, qu'ils savent si bien adapter aux enjeux et aux besoins des associations, quelle que soit leur taille ou leur objet.



Retrouvez les interviews de 6 de nos experts d'Associathèque et du Crédit Mutuel qui vous expliquent leurs différences avec un moteur de recherche et la plus-value apportée par leurs expertises.



➤ **Erwan Royer**, *Juris associations*, notre expert sur l'organisation des différents types de manifestations associatives et les relations entre les collectivités locales et les associations.

Vous êtes un expert du monde associatif.
Qu'est-ce que cela signifie pour vous et qu'est-ce que vous apportez de plus aux associations... qu'un moteur de recherche ? ;-)

Être un expert du monde associatif, **c'est connaître les enjeux du secteur, ses besoins et ses contraintes**. Cette connaissance permet de cibler les attentes des professionnels et bénévoles de façon précise et accessible. Ce qu'attendent les acteurs associatifs et leurs partenaires se sont des réponses claires et simples à des questions pratiques, pour mener à bien leurs projets et leurs activités.

C'est pour cela que j'ai à cœur de sélectionner les informations les plus pertinentes et les plus à jour pour vous livrer les réponses les mieux adaptées à vos besoins et à vos attentes. En deux ou trois clics, nous vous donnons la possibilité d'accéder rapidement à tous les



➤ **Xavier Delpech**, *Juris associations*, notre expert sur la création et le fonctionnement d'une association, sur ses ressources et sur le bénévolat.

Vous êtes un expert du monde associatif.
Qu'est-ce que cela signifie pour vous et qu'est-ce que vous apportez de plus aux associations... qu'un moteur de recherche ? ;-)

Un moteur de recherche est un outil précieux pour accéder à l'information, y compris pour le juriste le plus chevronné. Mais il présente à mon avis deux défauts rédhibitoires. D'abord, c'est une porte d'entrée vers une information pléthorique. On s'y perd souvent ! Ensuite, le moteur de recherche met tout sur le même plan.

En tant qu'expert Associathèque, j'ai vocation à sélectionner, à faire le tri dans ce trop-plein, puis à hiérarchiser l'information qui a retenu mon attention. Les sujets sur lesquels j'ai décidé d'écrire, notamment dans les avis d'expert, sont ceux qui, selon ma propre sensibilité – ce choix est tout à fait subjectif, ce n'est pas celui d'un algorithme – sont **en lien avec l'actualité et présentent un intérêt pour les responsables associatifs dans leur pratique quotidienne**.

A chaque fois, le traitement qui en est fait se veut opérationnel, pour que ces responsables puissent en tirer directement profit. Aujourd'hui

outils nécessaires (guides pratiques, modèles d'actes, conventions...) à la finalisation de votre projet. Plus besoin de consulter plusieurs sites ! **Associathèque est le « tout-en-un » de l'information associative.**

Que faut-il savoir pour organiser une manifestation associative ?

Bien réussir une manifestation, qu'elle soit sportive, culturelle, festive ou autre, nécessite un **sens aigu de l'organisation et de l'anticipation**. Préparer un tel événement suppose en premier lieu de réfléchir à son financement, à la logistique à déployer, aux démarches administratives et juridiques à effectuer, sans oublier la communication.

À chaque étape, nous vous expliquons ce qui doit être fait, quand et par qui, avec le souci de vous préciser les pièges à éviter et les particularités de certaines manifestations. Nous mettons à votre disposition les informations importantes et les documents nécessaires à son bon déroulement (courriers, formulaires, déclarations, autorisations...) avant, pendant et après l'événement. Aller à l'essentiel, sans rien oublier est mon objectif pour vous accompagner dans la mise en place de vos manifestations. ■

encore, même le moteur de recherche le plus « intelligent » n'est pas capable de faire tout cela.

Quels sont les points essentiels ou démarches à effectuer pour créer une association ?

Le plus important, me semble-t-il, lorsque l'on envisage de créer une association, c'est **de définir et de valider son projet associatif**. Et pour cela, il convient **d'élaborer un plan d'action**, qui est l'équivalent de ce qu'est le « business plan » pour le créateur d'entreprise.

Il faut avoir à l'esprit que l'on ne se lance pas dans un projet associatif uniquement pour se faire plaisir, mais pour répondre à un besoin, pour défendre une cause qui nous tient à cœur, etc. Il faut donc se demander, par exemple, si ce besoin est pourvu par une autre structure, associative ou non. Dans l'affirmative, créer une association nouvelle n'est peut-être pas pertinent ; mieux vaut me semble-t-il prendre une part active dans une association existante, dès lors qu'elle est conforme à notre sensibilité. Il faut également **valider, notamment sur le plan financier, son projet**.

Tout ceci constitue un prérequis. L'accomplissement des formalités de création d'une association, telle la réunion d'une assemblée constitutive et le dépôt d'une déclaration en préfecture (ou au tribunal d'instance pour les associations d'Alsace-Moselle), sont certes nécessaires. ■



➤ **France Bénévolat**, *notre expert du bénévolat et de l'accompagnement des associations et des bénévoles*.

Vous êtes un expert du monde associatif.
Qu'est-ce que cela signifie pour vous et qu'est-ce que vous apportez de plus aux associations... qu'un moteur de recherche ? ;-)

Par sa présence sur tout le territoire national, France Bénévolat accompagne et conseille les associations dans la recherche et la valorisation des bénévoles.

Une de nos missions est de chercher tous les moyens de développer le bénévolat. L'un d'eux est d'aider les citoyens et les associations à se rencontrer. Le « moteur de recherche » y contribue en permettant aux associations de faire connaître les missions qu'elles proposent et aux bénévoles de choisir celle(s) qui les intéresse(nt). Mais cela ne suffit pas. C'est pour cela que nous proposons aux bénévoles des **« entretiens d'orientation »** pour les aider à :

- définir leur projet, leurs « envies », leurs valeurs, leurs disponibilités...
- à percevoir les attentes des associations et, plus concrètement, pour examiner avec eux les missions qui pourraient leur convenir et dont



➤ **Evelyne Jardin**, *Juris associations*, notre experte en communication web et réseaux sociaux.

Vous êtes un expert du monde associatif.
Qu'est-ce que cela signifie pour vous et qu'est-ce que vous apportez de plus aux associations... qu'un moteur de recherche ? ;-)

A la différence d'un moteur de recherche, je ne prodigue pas de recommandations sponsorisées qui arrivent tout en haut des résultats et biaisent les choix des internautes. Mes conseils sont donnés en toute impartialité.

Formée par la recherche, je n'oublie pas d'allier méthode et sens critique pour traiter des informations de qualité fort variables. Face à « l'infobésité » et aux fake news, je prends conseils auprès d'autres experts pour mieux répondre à la complexité de certains sujets.

Ayant une pratique régulière et distanciée des réseaux sociaux, je ne suis pas enfermée dans des bulles informationnelles. Du coup, mes conseils ne vont pas toujours dans le sens du vent dominant. De plus, je suis à l'écoute de signaux faibles pour ouvrir de nouveaux horizons aux associations.

nous pouvons parler grâce à nos rencontres avec les associations. Les associations apprécient cette approche qui oriente vers elles des candidats ayant le plus de chance de leur correspondre. Ce sont les échanges et nos experts qui rendent cela possible et non pas des algorithmes !

Quels conseils donneriez-vous à une association qui veut recruter des bénévoles ?

Grâce à notre expérience, nous pourrions leur donner en priorité deux conseils :

En premier, les associations devront **bien définir leurs besoins et les missions qui pourront être confiées à des bénévoles** (plutôt qu'à des salariés, services civiques, stagiaires, ou de faire appel à du mécénat de compétences...) et ce qu'elles attendent d'eux.

Ensuite, les associations devront s'interroger sur ce qui peut **« donner envie »** aux bénévoles de les rejoindre et ce qui peut constituer des freins à leur engagement. Une fois ceci clarifié, les associations pourront améliorer leur proposition et communiquer de façon pertinente pour attirer les bénévoles qui leur correspondent. Nos rencontres avec les associations sont en plus pour elles l'occasion d'échanger sur leurs pratiques, leurs difficultés, leurs succès... ■

Quels conseils donneriez-vous à une association qui veut créer son site Internet ?

Avant de créer leur site, j'invite les associations à bien réfléchir pour ne pas se lancer tête baissée dans des projets pharaoniques. Il est toujours utile **d'observer et analyser des sites d'associations** : sont-ils responsives (s'adaptent ils aux téléphones portables ?), quel(s) sont le(s) menu(s) de navigation, quelles sont les fonctionnalités (adhésion en ligne, inscription à une lettre d'information, boutons cliquables des réseaux sociaux...). Il est aussi recommandé d'étudier le **Web design des pages** (gabarit, couleurs, typo...), **l'accessibilité à tous** (y compris internautes avec des handicaps), et **le référencement**...

Ce décryptage nécessite de connaître du vocabulaire. Il faut également bien penser **à réserver l'URL ou l'adresse du site le plus tôt possible** en louant un nom de domaine et plusieurs extensions (.fr, .org, .com), même si le site n'est pas encore créé. Cela permettra de vérifier si l'adresse n'est pas déjà prise par une autre association. Ce serait bien embêtant. Pensez aussi **à choisir une solution technique** qui sera facilement gérable en interne, par des bénévoles compétents ou en externe, par des prestataires pour administrer le site (webmaster) et l'animer (rédacteur Web). Je conseille de lancer un appel parmi les adhérents pour réunir une équipe projet. En adoptant une démarche utilisateur, elle sera à l'écoute des besoins des futurs internautes et pas uniquement des seuls membres du bureau. ■

« 10 ans que nos experts ne sont jamais bien loin, sur internet ou près de chez vous »



Philippe Guay, *notre expert de la gestion financière et comptable des structures associatives.*

Vous êtes un expert du monde associatif.

Qu'est-ce que cela signifie pour vous et qu'est-ce que vous apportez de plus aux associations... qu'un moteur de recherche ? ; -)

Pour moi, être un expert du monde associatif, c'est m'inscrire dans les valeurs humaines qui m'ont été transmises durant mon enfance et ma jeunesse. Partager les connaissances acquises après plusieurs années de conseil aux associations est une déclinaison naturelle de cette éducation altruiste fortement marquée par l'entraide.

La richesse de l'expertise que j'ai acquise après de nombreuses années de conseil aux associations ne peut se transmettre par les seules voies de communication digitale aujourd'hui à notre disposition. Je mesure toute la portée de mon expertise et de mes connaissances dont je peux faire bénéficier ceux qui me sollicitent à tous instants. L'échange et le contact restent des atouts indispensables pour réussir la transmission

du savoir. Je ne suis pas un chatbot, j'en suis fier, et mon plaisir à moi réside dans cette forme de générosité et d'altruisme.

Il paraît qu'il y a un nouveau règlement comptable : qu'est-ce que cela change et est-ce que toutes les associations sont concernées ?

La réforme du plan comptable pour les associations est une étape de modernisation de la réglementation mise en place depuis vingt ans. Le champ d'application reste le même. C'est très bien expliqué dans Associathèque.

Pour les associations concernées, cette réforme constitue une formidable opportunité, car c'est un changement de méthode comptable, pour faire le point sur l'état de ses comptes, corriger et reclasser certaines anomalies. Pour d'autres, la réforme du plan comptable permettra de repenser leur organisation administrative, la sécurisation des flux d'engagements et financiers, l'attribution des responsabilités comptables et administratives. Pour certaines d'entre elles, celles qui reçoivent des legs et donations par exemple, ce sera l'occasion de se doter de systèmes solides de suivi des processus d'attribution de ces libéralités. ■

Crédit Mutuel



Yves, *un chargé d'affaires professionnels du Crédit Mutuel, notre expert conseils et de l'accompagnement des associations sur les territoires.*

Vous êtes un expert du monde associatif.

Qu'est-ce que cela signifie pour vous et qu'est-ce que vous apportez de plus aux associations... qu'un moteur de recherche ? ; -)

Je suis en charge d'une clientèle de professionnels, d'entreprises, d'associations et de comités d'entreprises dans une caisse de Crédit Mutuel. Cela fait bientôt 3 ans que je m'occupe d'un portefeuille de clients associations et comités d'entreprise. Quand on m'a confié ce nouveau portefeuille, je ne connaissais pas bien voire pas du tout ce qu'était une association. Et puis, j'ai appris à les connaître et la proximité, les événements que nous avons soutenus ou organisés avec les associations, principalement dans la ville où est située la caisse, m'ont beaucoup apporté.

Mes clients de l'économie sociale et solidaire apprécient ce contact de proximité, les services et les conseils que je leur apporte au quotidien. Cela fait plaisir. Même si nous aussi nous utilisons l'intelligence

artificielle en appui de certaines fonctionnalités ou opérations courantes, rien ne vaut un rendez-vous en face à face. Et si je n'ai pas toujours la réponse à leur question ou à leurs besoins, je fais appel à un autre expert du Groupe. C'est un vrai plus pour les associations.

Comment accompagnez-vous les associations ?

Je pense que le fait d'avoir un chargé d'affaires qui est en partie dédié aux associations et près d'elles géographiquement : ça aide. Pour bien les accompagner, il faut déjà définir avec elles leurs besoins et aussi anticiper leurs difficultés même si ce n'est pas toujours évident. Je peux leur proposer différents produits et services tant pour la gestion au quotidien que pour optimiser leur trésorerie, financer leurs projets, collecter leurs ressources, couvrir des risques d'assurances etc. Après, suivant le type d'association et les interlocuteurs avec lesquels on travaille, j'essaie de personnaliser la relation. C'est une clientèle qui peut être très exigeante, qui attend beaucoup et même du sur mesure... Il faut savoir jongler.

Je leur parle aussi de notre site Associathèque avec toute cette richesse d'informations, de guides, d'outils etc. qui complète mon métier de banquier et qui apporte aux associations une vraie aide complémentaire. Cette synergie entre expertise et accompagnement de proximité est un vrai plus ! Et ce sont eux qui le disent. ■

Contactez-nous !

✉ infocontact@associatheque.fr
www.associatheque.fr



associathèque